

Le rendez-vous de l'installation et de la transmission est organisé au cours du Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine de Bordeaux, le 16 mai 2023.

Cette journée sur le thème « Agriculture: à chacun son installation » est une réalisation partenariale entre [Aqui.fr](https://aqui.fr), le Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, le Crédit Agricole, Jeunes agriculteurs Nouvelle-Aquitaine, La Coopération agricole, les CUMA, la SAFER, la Région Nouvelle-Aquitaine, la DRAAF et le réseau RÉANA.

AGRICULTURE | PARCOUL-CHENAUD, DORDOGNE

S'installer comme éleveurs pour un projet de vie global

Après avoir mené leurs carrières chacun de leur côté, Delphine et Fabien Prunet se sont installés en Dordogne, où ils ont trouvé une exploitation réunissant toutes les conditions souhaitées pour leur projet de vie professionnel et familial.



Delphine et Fabien Prunet, 32 ans, ont construit leur projet d'installation et sont désormais associés d'une exploitation agricole à Parcoul-Chenaud en Dordogne depuis la fin d'année 2022. Un projet fidèle à leur souhait, notamment grâce aux 169 hectares de prairies dans lesquelles ils apprécient vivre et balader leurs troupeaux.

L'histoire de Delphine et Fabien Prunet résume parfaitement ce qu'est l'agriculture : un métier où l'humain est omniprésent, et où l'installation ne peut se penser que de manière globale et familiale. L'agriculture est riche de sa diversité dans les parcours de vie de ceux qui la font. Delphine, la Picarde originaire d'un village près d'Amiens, et Fabien, Cantalou issu d'un village près d'Aurillac, se sont rencontrés à l'école d'ingénieurs Purpan à Toulouse.

Leurs formations d'ingénieurs agronomes terminées, ils partent dans le Cantal, elle comme conseillère pour la chambre d'agriculture départementale, lui comme conseiller bancaire pour le Crédit Agricole. *« On a toujours eu cette idée de s'installer, mais on voulait prendre le temps de mûrir notre projet. On est resté longtemps en veille, avant des recherches plus actives il y a trois ans »*, commence Fabien Prunet.

« Petit à petit, on a élargi notre critère géographique, pour trouver une exploitation à la bonne taille, avec les bonnes productions, bovins et ovins allaitants, et avec les bâtiments et habitations », ajoute Delphine Prunet. C'est au tout début de l'année 2022, après une quinzaine de visites, surtout dans le Cantal, que le couple trouve finalement son bonheur, en Dordogne, grâce au Répertoire Départ Installation, outil du réseau des chambres d'agriculture.

Construire son parcours

Sur cette exploitation à Parcoule-Chenaud travaillaient un père, partant à la retraite, et sa fille, qui a préféré vendre pour retourner dans le salariat agricole. *« Après un premier contact téléphonique, on a fait une visite en janvier 2022. Les cédants ont été transparents dans leur annonce sur le RDI et lors de la visite. Cela a facilité beaucoup de choses dans nos démarches »*, apprécie Delphine et Fabien Prunet, 32 ans.



SYLVAIN DESGROPPES | AQUI

L'exploitation de Delphine et Fabien Prunet présente une configuration rare. Le siège rassemble tous les bâtiments : la bergerie, la stabulation, les deux bâtiments de stockage, tous les bâtiments d'habitation (la maison d'habitation de la famille, le futur gîte et la future chambre d'hôte). Une large partie des prairies sont attenantes.

« Lors de la première visite, la conseillère de la chambre d'agriculture de la Dordogne était présente. Il y a eu de nombreuses autres visites, avec des partenaires différents, la Safer, le notaire, les banques... », expose Fabien Prunet. Pour le couple, c'est un changement de vie, en quittant le salariat pour se lancer en tant qu'associés d'une exploitation, ce qu'ils sont depuis le 1er décembre 2022.

« La solution de la reprise de la société des cédants est apparue lors de discussions avec les services de la Safer. On a donc racheté les parts sociales de la société existante. Cela permet une continuité des comptes, des emprunts bancaires de cette société, des contrats en cours, des baux fermiers », explique Delphine Prunet. Une continuité qui a facilité la reprise et notamment les dossiers auprès des services bancaires.

Construire son projet

« On voulait que les choses soient claires à la reprise de l'exploitation. On est cogérant de la société, qui détient tous les bâtiments agricoles (la bergerie, la stabulation, deux bâtiments de stockage), le matériel, le stock, le cheptel, et trois hectares autour des bâtiments », prolonge le couple. L'exploitation compte aussi 50 hectares en propriété, 25 ha en commodat (mise à disposition gratuite), et presque 100 ha en fermage.



SYLVAIN DESGROPPES | AQUI

Delphine et Fabien Prunet aiment passer du temps au milieu de leur troupeau ovin, qu'ils laissent au maximum à l'herbe dans les prairies autour de l'exploitation.

Le couple est enfin propriétaire en nom propre de tous les bâtiments d'habitation. Des bâtiments qui sont sur le siège de l'exploitation, comme il le souhaitait, avec la maison d'habitation pour le couple et ses deux enfants, mais aussi du bâti à rénover pour aménager un gîte et une chambre d'hôte. Des projets qui attendront, le temps de se familiariser avec la production ovine et bovine.

« Il y avait environ 70 vaches Limousines et 200 brebis. On avait demandé que le cheptel bovin diminue, ce qui a été fait. Aujourd'hui, il y a 40 vaches Limousines, 350 brebis, et un troupeau de bovins de race Angus que l'on veut développer progressivement à la place des Limousines », liste Fabien Prunet. Deux principes guident le couple dans la conduite de l'exploitation : la valorisation de l'herbage, et la vente directe.



SYLVAIN DESGROPPES | AQUI

Le troupeau bovin de race Angus que Delphine et Fabien Prunet introduisent progressivement reste en extérieur dans les prairies de l'exploitation. Cette race venue d'Écosse valorise bien l'herbe.

« On a un abattoir avec un atelier de découpe à 10 kilomètres de l'exploitation. On a un système de précommande et on livre avec un camion frigorifique. On le fait avec des colis de viande d'agneau, et bientôt avec l'Angus », présente le couple. Dès l'installation a été lancée la conversion en agriculture biologique. *« On s'oriente vers un système extensif, tout en herbager. L'idée est que nos animaux soient au maximum dehors, et lorsque les conditions ne le permettent pas, ils consomment notre propre fourrage »,* termine-t-il.